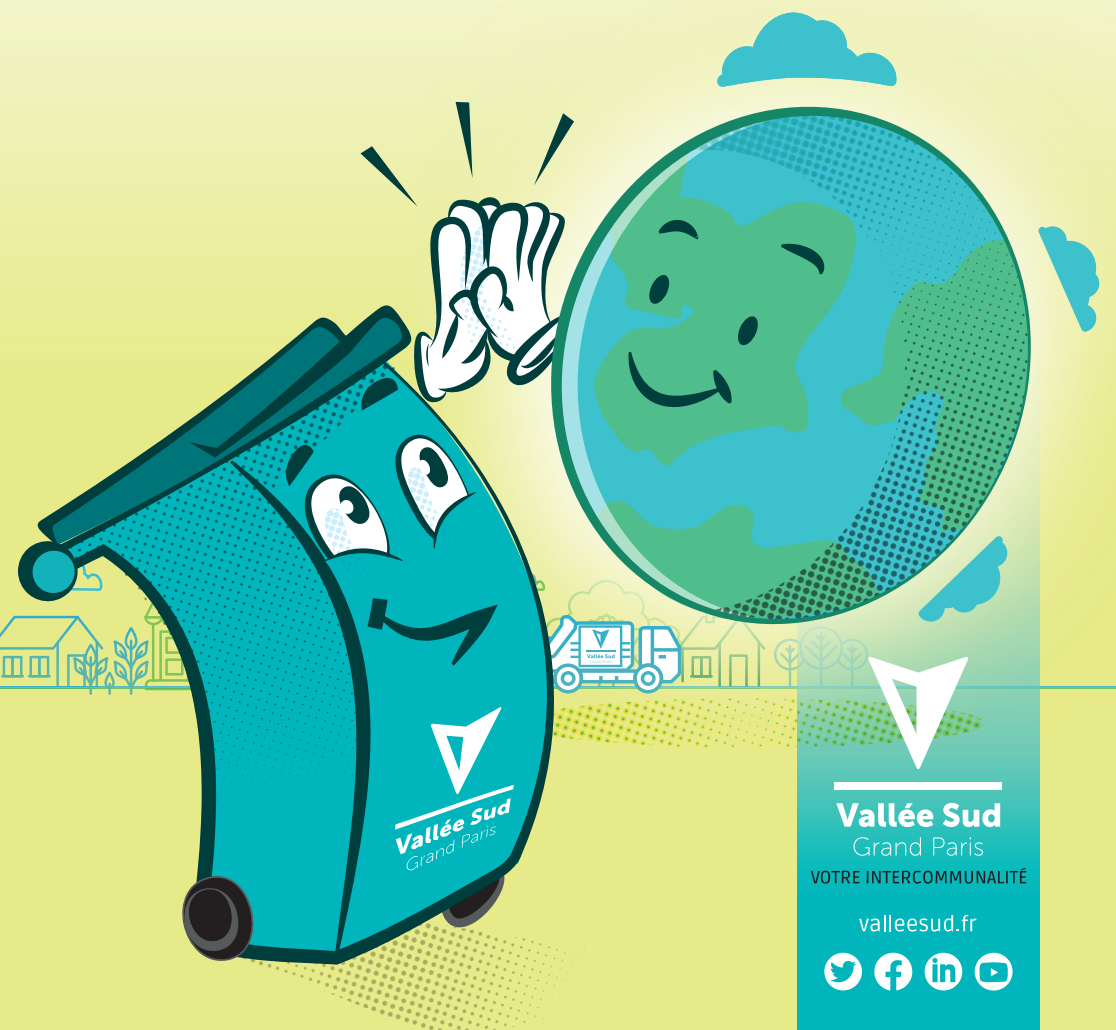


CALENDRIER DE COLLECTE ET GUIDE DU TRI 2023

Sceaux



Vallée Sud

Grand Paris

VOTRE INTERCOMMUNALITÉ

valleesud.fr





Jean-Didier BERGER

Président de Vallée Sud - Grand Paris

1^{er} Vice-Président de la Région Île-de-France

Maire de Clamart

Chère Madame, Cher Monsieur,

À l'heure où de nombreuses collectivités sont contraintes d'augmenter leur fiscalité, Vallée Sud - Grand Paris poursuit encore la baisse de votre taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) afin de préserver votre pouvoir d'achat.

Autre objectif pour lequel votre intercommunalité est mobilisée : la transition écologique, dont la valorisation des déchets est une action essentielle. Nous avons inscrit dans notre Plan Climat Air Energie Territorial l'objectif d'atteindre 100 % de déchets valorisés d'ici 2030.

Afin d'y parvenir, Vallée Sud - Grand Paris met à votre disposition de nombreuses collectes dédiées permettant une valorisation spécifique des déchets. Des composteurs individuels ou collectifs vous sont également proposés gratuitement, ils contribuent à diminuer la production de déchets ménagers.

La collecte des biodéchets, expérimentée au Plessis-Robinson et à Antony, est un nouvel outil de valorisation des déchets. Elle sera étendue à toutes les villes du Territoire en 2024.

Réduire la production des déchets est également un objectif partagé. Le succès de notre opération Défi Zéro Déchet en témoigne ; elle se renouvelle pour la cinquième fois cette année avec de nombreux nouveaux participants !

Tous les gestes de tri sont importants. Ce guide vous présente tous les dispositifs et services que Vallée Sud - Grand Paris met à votre disposition pour trier avec efficacité. Vous pouvez également consulter votre calendrier de collecte personnalisé sur notre site : valleesud.fr

Ensemble, préservons notre environnement et notre cadre de vie !

Didier Berger
Lucy

P. 3 EMBALLAGES ET PAPIERS

P. 3 EMBALLAGES EN VERRE

P. 4 VÉGÉTAUX DE JARDIN

P. 4 VÉGÉTAUX DE CUISINE ET DE JARDIN COMPOSTAGE

P. 5 ORDURES MÉNAGÈRES

P. 6 ENCOMBRANTS

P. 7 DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)

P. 7 TEXTILES

P. 8 PRODUITS TOXIQUES

P. 8 DÉCHETS MÉDICAUX

P. 9 DÉCHÈTERIES

P. 10 MES JOURS DE COLLECTE

P. 11 DÉFI ZÉRO DÉCHET

P. 12 LISTING DES RUES



EMBALLAGES ET PAPIERS



Bac



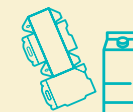
Borne enterrée



En métal



En plastique et polystyrène



En carton



En papier



Les cartons doivent être pliés et mis dans le bac.

Dans le bac, jetez en vrac les emballages vidés sans les imbriquer ni les laver.

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT



EMBALLAGES EN VERRE



Bac



Borne enterrée



Bouteilles



Bouteilles de parfum



Pots et bocaux



ATTENTION pas de verre à boire

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les bouchons, capsules et couvercles sont à jeter dans le bac jaune.

Les bouchons en matière synthétique et en liège sont à jeter dans le bac des ordures ménagères. Ils peuvent également être repris chez certains cavistes.



* Pensez à la tranquillité et au sommeil de vos voisins, déposez le verre dans la journée, entre 8h et 20h.



Un doute ? Je visionne le tuto « Tri » sur valleesud.fr



VÉGÉTAUX DE JARDIN



Bac

MES VÉGÉTAUX À COMPOSTER



Tontes de pelouse et
tailles de haies



Sapin de Noël
sans flocage
ni décorations



Fleurs coupées et
feuilles mortes



Petits branchages en fagots
bien liés (moins de 5 cm de diamètre
et moins de 1,5 m de long)



Les végétaux sont
déposés **en vrac**
dans le bac.



Lors des premières et dernières collectes, **en raison du gel** et
des basses températures qui peuvent abîmer les cuves des
bacs, **certaines collectes sont susceptibles d'être reportées.**



**La collecte des déchets végétaux a lieu chaque semaine, de mi-mars à mi-décembre,
le matin à partir de 6h.** Les bacs doivent être sortis la veille au soir ou avant 6h.
En dehors de cette période vous pouvez vous rendre en déchèterie.



Une collecte en porte-à-porte est mise en place pour votre sapin de Noël.
Les sacs à sapin sont acceptés.



VÉGÉTAUX DE CUISINE ET DE JARDIN - COMPOSTAGE



Composteur ou
lombricomposteur

MES VÉGÉTAUX À COMPOSTER CHEZ MOI

Tous déchets d'origine végétale (et non animale)



Déchets de la cuisine et de la maison
(composteur et lombricomposteur)

Épluchures de fruits et légumes, thé, tisane (en
vrac ou en sachet en papier), café, essuie-tout,
journal, papier kraft, cartons bruns, boîtes d'œufs
en carton...



Déchets du jardin (composteur)

Fleurs fanées, tailles de haies et d'arbustes
découpées ou broyées, feuilles mortes, tontes de
gazon (en petite quantité)...



**Vallée Sud - Grand Paris propose
gratuitement des composteurs
individuels** pour les jardins et
des lombricomposteurs pour les
appartements.
Ils seront fournis aux habitants
du Territoire **après inscription sur
valleesud.fr**



ORDURES MÉNAGÈRES



Bac



Borne enterrée

TOUT CE QUI RESTE APRÈS AVOIR FAIT LE TRI

Exemples :

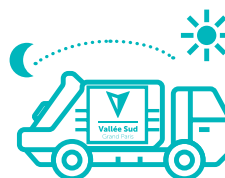
Restes d'aliments (viande, poisson),
miroirs, pots de fleurs, textiles souillés,
couches, lingettes, vaisselle cassée...



Dans le bac des ordures ménagères, jetez les déchets dans un sac bien
fermé. **Le dépôt de déchet au sol est interdit !**

INFORMATIONS

POUR L'ENSEMBLE DES COLLECTES



La collecte du matin a lieu à partir de 6h, les bacs doivent
être sortis, couvercles fermés, la veille au soir ou avant 6h.

La collecte du soir a lieu à partir de 15h, les bacs doivent
être sortis, couvercles fermés, en début d'après-midi et
avant 15h.

Pour ne pas gêner la circulation des piétons, vos bacs
doivent être rentrés le plus tôt possible après la collecte. **Les collectes sont
réalisées tous les jours de l'année y compris les jours fériés.**

La présence de bacs sur l'espace public en dehors des jours et horaires de
collecte est interdit. **Tout déchet au sol est interdit.**

Toute infraction pourra être verbalisée par les autorités compétentes.



BON À SAVOIR

**Si la capacité de vos bacs s'avère surdimensionnée (ou sous-
dimensionnée) ou si vous souhaitez des bacs supplémentaires,**
faites-en la demande gratuitement sur **valleesud.fr**





ENCOMBRANTS

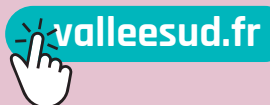
Sur le trottoir
1 fois par mois
devant chez vous

DÉCHETS ACCEPTÉS

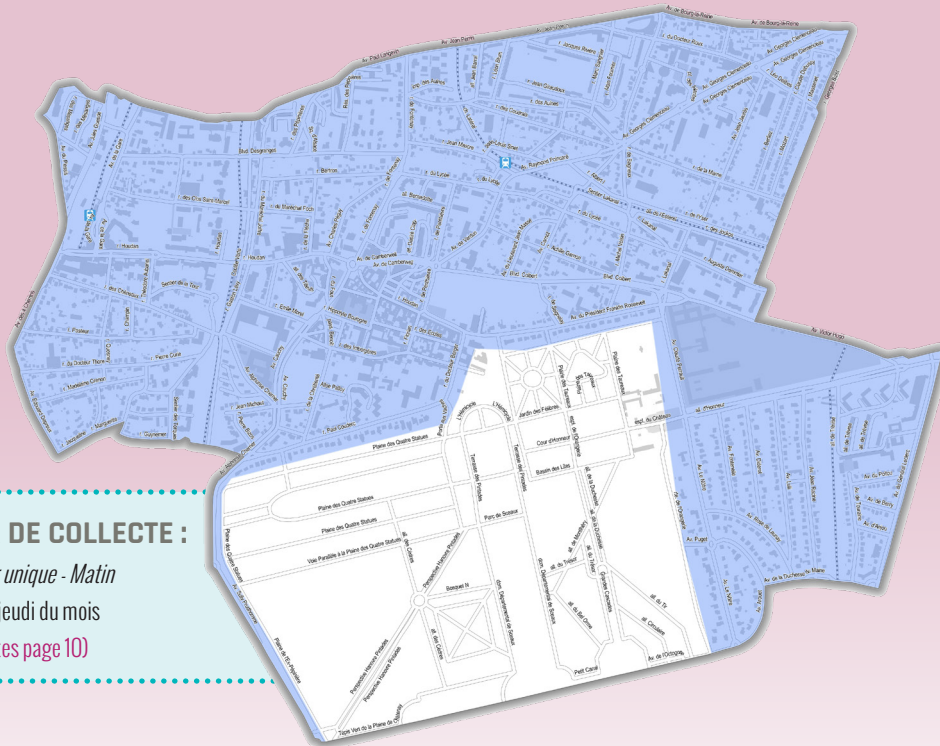
Sommiers, matelas, meubles...

**Tout autre déchet est interdit (palettes, Déchets d'Équipement
Electrique et Electronique, produits toxiques...)**

UN OBJET INCLASSABLE ? RENDEZ-VOUS SUR



valleesud.fr



JOUR DE COLLECTE :

Secteur unique - Matin

■ 2^{ème} jeudi du mois

(voir dates page 10)



DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)



En déchèterie



Points de
collecte

DÉCHETS ACCEPTÉS



Petits et gros électroménagers : fours, lave-linge,
réfrigérateurs, congélateurs, chauffe-eau, téléphones,
portables, jouets à piles, matériel de bricolage, écrans
(TV, ordinateurs)...

ecosystem
recycler c'est protéger

Un Déchet d'Équipement Electrique et Electronique (DEEE), **doit être déposé
auprès des magasins qui commercialisent ces matériels.** La reprise est
obligatoire et gratuite ; même lors d'une livraison et commande par internet.



Pensez aussi à déposer vos objets aux points de collectes solidaires,
les lieux et dates sont accessibles sur notre site internet valleesud.fr



TEXTILES



Borne textile

TEXTILES ACCEPTÉS

Tous les vêtements

Le linge de maison ou d'ameublement

(draps, couvertures, nappes, rideaux)

Les chaussures et articles de maroquinerie

**Les vêtements doivent être propres, secs et les chaussures
nouées par paire. Le tout emballé dans des sacs fermés.**



POINTS DE COLLECTE

Géolocalisez vos points de
dépôts sur refashion.fr





PRODUITS TOXIQUES



Points de collecte

PRODUITS ACCEPTÉS



- Pots de peinture et pinceaux souillés
- Solvants, produits d'entretien (javel...)
- Huiles alimentaires usagées et huiles de vidange
- Herbicides, insecticides et produits similaires
- Radiographies
- Bombes aérosols non vidées avec symbole "produits dangereux ou inflammables"



POINTS DE COLLECTE

Rue du Four (parking de la poste)

📅 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h

Place des Ailantes (sur le parking)

📅 1^{er} samedi du mois de 14h à 16h

(voir dates page 10)

IMPORTANT ! Présentation obligatoire d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

Déchets également acceptés en déchèterie à Verrières-le-Buisson



DÉCHETS MÉDICAUX



Pharmacie

MÉDICAMENTS, DÉCHETS PIQUANTS OU TRANCHANTS

Les médicaments non utilisés ou périmés ainsi que les seringues, aiguilles, lames... doivent être rapportés en pharmacie. Toutes les pharmacies délivrent gratuitement des emballages sécurisés permettant le stockage des objets tranchants et piquants. Géolocalisez vos pharmacies partenaires sur www.dastri.fr



DÉCHÈTERIES GRATUITES



En déchèterie

Accédez à la déchèterie uniquement sur rendez-vous !

Réservez votre créneau en ligne avant votre passage.



LA DÉCHÈTERIE TERRITORIALE À VERRIÈRES-LE-BUISSON

📍 à l'angle de l'avenue Georges-Pompidou et de la rue du Paradis

📅 Du lundi au samedi de 10h à 12h15 et de 13h30 à 18h30 (fermeture à 19h30 du 1^{er} mars au 30 septembre). Le dimanche de 9h à 12h15. Ouverte tous les jours fériés, sauf le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et les 24, 25 et 31 décembre.

DÉCHETS ACCEPTÉS

Cartons, ferrailles et métaux non ferreux, moquette, polystyrène, vitrage, plastique. Déchets d'ameublement (litterie, chaise, armoire, table...), déchets végétaux, gravats, terre, matériaux de démolition ou de bricolage bois (cagettes, bois massif...), textiles, déchets avec symbole dangereux ou inflammable (solvants, peintures, aérosols, vernis, colles, produits phytosanitaires...), huiles usagées. Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) (petits et gros électroménagers, écrans, matériel informatique...), lampes usagées, piles et accumulateurs, batteries, cartouches, toners et pneus non jantés.

LA DÉCHÈTERIE MOBILE

📍 Bourg-la-Reine : Centre technique municipal - 29 rue de la Bièvre

📅 Le 3^e samedi du mois de 9h à 13h

DÉCHETS ACCEPTÉS

Cartons, ferrailles et métaux, encombrants ménagers, moquette, isolant, plastique, mobilier (litterie, chaise, rangement, table...), déchets végétaux, gravats, terre, matériaux de démolition et bricolage, bois.

IMPORTANT !

Accès gratuit et réservé aux particuliers, sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile.

MES JOURS DE COLLECTE 2023

Cochez les secteurs dont vous dépendez afin de visualiser en un clin d'œil vos jours de collecte !



EMBALLAGES EN VERRE

☐ SECTEUR A	☐ SECTEUR B	☐ SECTEUR C
Lundi matin (Semaine impaire)	Lundi matin (Semaine paire)	Jeudi soir (Semaine paire)
2-16-30 janvier 13-27 février 13-27 mars 10-24 avril 8-22 mai 5-19 juin 3-17-31 juillet 14-28 août 11-25 septembre 9-23 octobre 6-20 novembre 4-18 décembre	9-23 janvier 6-20 février 6-20 mars 3-17 avril 1-15-29 mai 12-26 juin 10-24 juillet 7-21 août 4-18 septembre 2-16-30 octobre 13-27 novembre 11-25 décembre	12-26 janvier 9-23 février 9-23 mars 6-20 avril 4-18 mai 1-15-29 juin 13-27 juillet 10-24 août 7-21 septembre 5-19 octobre 2-16-30 novembre 14-28 décembre



VÉGÉTAUX DE JARDIN

☐ LUNDI MATIN	☐ MARDI MATIN
Tous les lundis matin du 13 mars au 11 décembre inclus	Tous les mardis matin du 14 mars au 12 décembre inclus
13-20-27 mars 3-10-17-24 avril 1-8-15-22-29 mai 5-12-19-26 juin 3-10-17-24-31 juillet 7-14-21-28 août 4-11-18-25 septembre 2-9-16-23-30 octobre 6-13-20-27 novembre 4-11 décembre	14-21-28 mars 4-11-18-25 avril 2-9-16-23-30 mai 6-13-20-27 juin 4-11-18-25 juillet 1-8-15-22-29 août 5-12-19-26 septembre 3-10-17-24-31 octobre 7-14-21-28 novembre 5-12 décembre



PRODUITS TOXIQUES

SAMEDI

Rue du Four (parking de la poste) de 10h à 12h
ou Place des Ailantes (sur le parking) de 14h à 16h
1^{er} samedi du mois

7 janvier
4 février
4 mars
1 avril
6 mai
3 juin
1 juillet
5 août
2 septembre
7 octobre
4 novembre
2 décembre



ORDURES MÉNAGÈRES

- ☐ Mardi et samedi matin
- ☐ Mardi et samedi soir
- ☐ Mardi, jeudi et samedi matin
- ☐ Mardi, jeudi et samedi soir
- ☐ Mardi, jeudi soir et samedi matin



COLLECTE DES SAPINS

Lundi matin : 2-9-16 janvier
Mardi matin : 3-10-17 janvier
(selon votre secteur de collecte des végétaux de jardin)



EMBALLAGES ET PAPIERS

- ☐ Mercredi matin
- ☐ Mercredi soir
- ☐ Vendredi matin
- ☐ Vendredi soir



ENCOMBRANTS

SECTEUR UNIQUE

2^{ème} jeudi du mois

12 janvier
9 février
9 mars
13 avril
11 mai
8 juin
13 juillet
10 août
14 septembre
12 octobre
9 novembre
14 décembre

JE RÉDUIS MES DÉCHETS ! PARTICIPEZ AU

DÉFI



La production de déchets a doublé en 40 ans, si bien qu'un Français jette en moyenne 1kg de déchet par jour. Nous pouvons tous réduire nos déchets !

Pour la 5^e année consécutive, le Territoire accompagne les foyers participants à adopter les écocgestes leur permettant de réduire leurs déchets.

Le portail Zéro Déchet !

Un site internet dédié à l'opération a été développé pour faciliter le suivi du Défi.

Le portail, déjà disponible aux participants l'année dernière, est dorénavant accessible à tous après inscription sur valleesud.fr.



QUELQUES CONSEILS POUR DIMINUER VOS DÉCHETS MÉNAGERS



Pour les courses, je pense à ce dont j'ai besoin :

- Je planifie mes courses pour éviter le gaspillage alimentaire.
- Je remplace les sacs jetables par des cabas réutilisables.
- J'achète mes aliments en vrac et peu emballés.

Pour l'hygiène et le ménage, je limite les produits cosmétiques et ménagers :

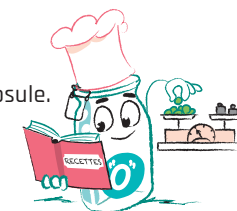
- Je remplace les solutions jetables telles que l'essuie-tout, les lingettes ménagères et de toilettes jetables par des cotons et textiles lavables.
- Je remplace les savons liquides par des savons solides sans emballage.

À la cuisine, j'imagine de bons repas :

- J'utilise un livre de recettes pour consommer la juste quantité.
- J'utilise une cafetière à l'italienne ou à piston sans filtre et sans capsule.
- Je cuisine les restes.

Au quotidien, je prolonge la durée de vie de mes objets :

- Je répare mes équipements électroménagers et d'ameublement.





LISTING DES RUES

Les collectes sont réalisées tous les jours fériés de l'année.

Acacias (allée des)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Achille Garnon (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Ailantes (place des)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Alain Fournier (rue)	Bornes enterrées rue Alain Fournier			Mardi matin	Secteur unique
Albert 1 ^{er} (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Alphonse Cherrier (avenue)					
du n°38 au n°44	Mardi et jeudi soir, samedi matin	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
du n°1 au n°9 (côté impair)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
du n°11 au n°27 (côté impair)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
du n°2 au n°36 (côté pair)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Alsace (square d')	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B et bornes enterrées au 3 square d'Alsace	Mardi matin	Secteur unique
Anjou (avenue d')	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Arcueil (chemin d')	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Arnoux (villa)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Arouet (avenue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Artisans (passage des)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Aulnes (rue des)					
du n°1 au n°9 (côté impair)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
du n°11 au n°29 (côté impair)	Bornes enterrées au n°11 et au n°42 rue des Aulnes			Mardi matin	Secteur unique
du n°2 au 62 (côté pair)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Aulnes (52 rue des)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Aulnes (54 rue des)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Aulnes (impasse des)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Bagneux (rue de)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Benoît (passage)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Benoît (5 passage)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Bergeret de Frouville (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Bergeret de Frouville (5 rue)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Berlioz (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Bernadotte (allée)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Berry (avenue de)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Bertron (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Blanche le Chevallier (square)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Bourg-la-Reine (avenue de)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique

Bretagne (square de)	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B et bornes enterrées au 3 square d'Alsace	Mardi matin	Secteur unique
Brühl (place de)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Camberwell (avenue de)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Camberwel (5 avenue de)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Carnot (avenue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Cauchy (avenue)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Cauchy (8 et 40 avenue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Chalets (impasse des)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Champin (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Charles Péguy (avenue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Chéneaux (rue des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Chéneaux (3 rue des)	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Chrétienté (rue de la)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Chrétieneté (15 rue de la)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Claude Debussy (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Claude Perrault (avenue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Clos Saint-Marcel (rue des)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Clos Saint-Marcel (9 rue des)	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
ClosSaint-Marcel (14 rue des)	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Clos Saint-Marcel (15-17 rue des)	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Colbert (boulevard)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Colbert (5 boulevard)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Colbert (14 boulevard)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Constant Pilate (rue)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Coudrais (rue des)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Coudrais (6 et 32 rue des)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Coudrais (sentier des)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Coysevox (avenue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Désirée Clary (allée)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Desgranges (boulevard)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Desgranges (12-34-54-58-70 boulevard)	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Diderot (avenue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Docteur Berger (rue du)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique

					
Docteur Berger (7 rue du)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Docteur Lequeux (rue du)	mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur C	Mardi matin	Secteur unique
Docteur Lequeux (3 - 5 rue du)	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur C	Mardi matin	Secteur unique
Docteur Roux (rue du)					
du n° 1 au n° 49 (côté impair)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
du n° 2 au n° 10 (côté pair)	Bornes enterrées au 2 et 10 rue du Docteur Roux			Mardi matin	Secteur unique
du n° 12 au n° 28 (côté pair)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Docteur Roux (12 rue du)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Docteur Roux (47 - 49 rue du)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Docteur Thore (rue du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Docteur Thore (52 - 54 rue du)	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Duchesse du Maine (avenue de la)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Ecoles (rue des)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Edouard Depreux (rue)	Mardi et samedi soir	Mercredi soir	Secteur C	Lundi matin	Secteur unique
Emile Morel (rue)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Esterel (allée)	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Bornes enterrées au 13, allée de l'Esterel	Mardi matin	Secteur unique
Eugène Maison (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Eugène Maison (4 rue)	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Filmins (rue des)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Filmins (11 rue des)	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Flèche (rue de la)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Rue Florian (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Allée des Fontaines (allée des)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Fontenay (rue de)					
du n° 1 au n° 23 (côté impair) du n° 2 au n° 12 (côté pair)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
du n° 14 au 36 (côté pair) du n° 25 au 41 (côté impair)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
du n° 38 au 48 (côté pair) du n° 43 au n° 53 (côté impair)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Fontenay (6 rue de)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Fontenay (38 rue de)	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Sentier de Fontenay	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Fontenelle (avenue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Four (rue du)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique

					
Gare (avenue de la)					
du n° 2 au n° 22 (côté pair) du n° 3 au n° 5 (côté impair)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
du n° 13 au n° 15 (côté impair) du n° 24 au n° 48 (côté pair)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Gare (12 avenue de la)	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Gare (46 avenue de la)	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Gaston Lévy (rue)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Gaston Lévy (1 - 3 - 5 rue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Gaston Lévy (2 rue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Général de Gaulle (place du)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Général de Gaulle (10 place du)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Général Leclerc (avenue du)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Général Leclerc (138 - 144 - 164 avenue du)	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Georges Bizet (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Georges Clémenceau (avenue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Georges Clémenceau (17 - 19 - 49 - 56 avenue)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Gounod (villa)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Guy Flavien (rond-point)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Guynemer (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur C	Mardi matin	Secteur unique
Hauts Sablons (sentier des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Henri Sellier (cité)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Hippolyte Boulogne (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Honneur (allée d')					
du n° 1 au n° 7 (côté impair)	Mardi, et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
du n° 9 au n° 15 (côté impair)	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Honoré de Balzac (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Houdan (rue)					
du n° 1 au 69 et du n° 2 au n° 108	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
du n° 71 au 89 et du n° 110 au n° 128	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
du n° 93 au 157 et du n° 130 au n° 202	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
n° 97 - 99 - 112, 112bis et 122	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
n° 138 - 140 - 143 - 148 - 154 - 155 - 157 - 186 et 196	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Imbergères (rue des)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique

					
Imbergères (19 rue des)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Imbergères (27 rue des)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Jacqueline (passage)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur C	Mardi matin	Secteur unique
Jacqueline (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur C	Mardi matin	Secteur unique
Jacques Rivière (rue)	Bornes enterrées contre allée avenue Jean Perrin et rue Marc Sangnier			Mardi matin	Secteur unique
Jean Barral (allée)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Jean Giraudoux (rue)	Bornes enterrées n°19 rue Jean Giraudoux			Mardi matin	Secteur unique
Jean Jaurès (avenue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Jean Jaurès (28 avenue)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Jean Mascre (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Jean Michaut (rue)					
du n° 1 au n° 9 (côté impair)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
du n° 13 au n° 25 (côté impair) du n° 18 au n° 40 (côté pair)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Jean Monnet (square)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Jean Perrin (avenue)					
du n° 2 au n° 24 (côté pair)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
du n° 26 au n° 62 (côté pair)	Bornes enterrées contre allée avenue Jean Perrin			Mardi matin	Secteur unique
du n° 66 au n° 72 (côté pair)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Jean Perrin (10 - 12 avenue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Jean Racine (avenue)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Jean-Joseph Mouret (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Jean-Louis Sinet (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Jean-Claude Republicain Arnoux (chemin)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Jockos (rue des)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Jockos (1 - 3 rue des)	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Jules Guesde (avenue)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Jules Guesde (4-6 avenue)		Bornes enterrées		Mardi matin	Secteur unique
Jules Guesde (27 avenue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Lakanal (rue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Lakanal (sentier)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Latéral (chemin)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Le Nôtre (avenue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Leamington Spa (place de)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Léo Delibes (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Léon Blum (rue)	Bornes enterrées au n°6 et face au n°12 rue Léon Blum			Mardi matin	Secteur unique
Léon Wirtzler (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Libération (place de la)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique

					
Lieutenant Jean Massé (avenue du)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Lulli (avenue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Lycée (rue du)					
du n° 1 au n° 5 (côté impair) du n° 2 au n° 8 (côté pair)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
du n° 7 au n° 55 (côté impair) du n° 10 au n° 88 (côté pair)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Lycée (43 rue du)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Lycée (51 rue du)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Madeleine Crenon (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Mademoiselle Mars (rue)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Mairie (place de la)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Mairie (1 place de la)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Malézieux (avenue de)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Marc Sangnier (rue)	Bornes enterrées rue Marc Sangnier			Mardi matin	Secteur unique
Marché (impasse du)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Maréchal Foch (rue du)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Maréchal Foch (1 rue du)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Maréchal Joffre (rue du)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Marguerite (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur C	Mardi matin	Secteur unique
Marguerite Renaudin (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Marguerite Renaudin (6 - 7 rue)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Marguerite Renaudin (passage)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Marne (rue de la)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Massenet (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Maurice Ravel (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Mésanges (rue des)	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Michel Charaire (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Michel Charaire (3 rue)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Michel Voisin (rue)					
du n° 1 au n° 5 (côté impair) du n° 2 au n° 4 (côté pair)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
du n° 7 au n° 21 (côté impair) du n° 6 au n° 22 (côté pair)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Milans (sentier des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique

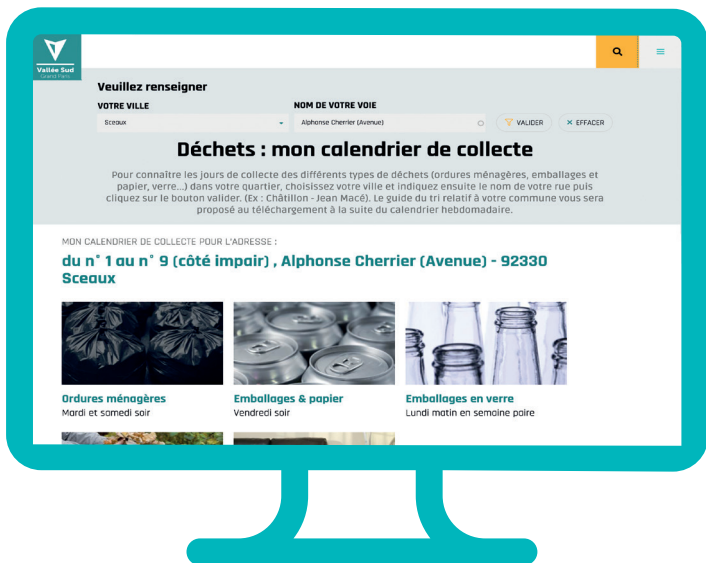
					
Mouilleboeufs (rue des)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Mozart (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Paris (chemin de)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Paris (sentier de)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Pasteur (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Paul Couderc (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Paul Couderc (4 - 7 - 10 - 12 rue)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Paul Langevin (avenue)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Paul Langevin (1 - 3 avenue)	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Penthièvre (rue de)					
du n°3 au n°9 (côté impair)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
du n°10 au n°28 (côté pair) du n°17 au n°21 (côté impair)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Pépinières (résidence des)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Pépinières (1 résidence des)	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Pépinières (rue des)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Pierre Bizos (rue)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Pierre Curie (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Pierre Curie (1 rue)	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Pins (allée des)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Plessis (avenue du)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Poitou (avenue du)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Président Franklin Roosevelt (avenue du)					
du n°1 au n°7 (côté impair) du n°2 au n°16 (côté pair)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
du n°9 au n°47 (côté impair) du n°18 au n°62 (côté pair)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Président Franklin Roosevelt (3 avenue du)	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Puget (avenue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Quatre Chemins (avenue des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Quatre Chemins (1 avenue des)	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Quesney (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Raymond Gachelin (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Raymond Poincaré (avenue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Raymond Py (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
République (avenue de la)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique

					
Robinson (square)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Robinson (1 square)	Mardi, jeudi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Rose de Launay (avenue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Ru d'Aulnay (chemin du)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Saint-Saëns (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Seignelay (rue de)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Sophoras (allée des)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Sycomores (allée des)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Station (sentier de la)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Sully Prudhomme (avenue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Théodore Aubanel (rue)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Tilleuls (allée des)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Torques (sentier des)	Mardi et samedi matin	Mercredi matin	Secteur C	Mardi matin	Secteur unique
Tour (sentier de la)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
du n°12 au n°20 (côté pair)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Touraine (avenue de)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Trévisé (allée de)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Trévisé (2 - 6 et 13 allée de)	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Troènes (allée des)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Verdun (avenue de)					
du n°1 au n°19 bis (côté impair)	Mardi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
du n°2 au n°20 (côté pair)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Verdun (9 avenue de)	Mardi, jeudi et samedi soir	Vendredi soir	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Vignerons (passage des)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Vignerons (1 passage des)	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Voltaire (rue)	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur B	Mardi matin	Secteur unique
Yser (rue de l')	Mardi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique
Yser (5 rue de l')	Mardi, jeudi et samedi matin	Vendredi matin	Secteur A	Mardi matin	Secteur unique

Si votre rue ou votre adresse ne figurent pas dans le listing ci-dessus, contactez le :

APPEL GRATUIT **0 800 02 92 92**

ou connectez-vous sur valleesud.fr



MON CALENDRIER DE COLLECTE EN LIGNE



valleesud.fr

RUBRIQUE



GESTION DES DÉCHETS



Des chargés de relation
citoyenne à votre écoute

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 12H30
ET DE 14H00 À 18H00

APPEL GRATUIT

0 800 02 92 92



Des ambassadeurs du tri
SUR LE TERRAIN POUR VOUS SENSIBILISER
AUX CONSIGNES DE TRI

VILLE DE
SCEAUX
A LA CROISÉE DES TALENTS


Vallée Sud
Grand Paris

28 rue de la Redoute
92260 Fontenay-aux-Roses



CITEO
Le nouveau nom
d'Eco-Emballages et Ecofolio



La marque de la
gestion forestière
responsable

